

RCS : MEAUX
Code greffe : 7701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1974 B 00245
Numéro SIREN : 300 499 001
Nom ou dénomination : 2J2M METRES

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2019 sous le numéro de dépôt 7032

2J2M METRES
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 8 rue de la République
77510 REBAIS
300 499 001 RCS MEAUX

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 01/04/2019

Le premier avril deux mil dix-neuf à neuf heures, les associés se sont réunis à Rebais, en assemblée générale extraordinaire sur convocation de la gérance effectuée par lettre adressée le 1er mars 2019.

Il a été établie une feuille de présence signée par les associés présents :

Total des parts des associés présents: 200 parts sur les 200 parts composant le capital social.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les copies des lettres de convocation;
- La feuille de présence ;
- Le rapport de la gérance ;
- La lettre de démission de Monsieur PEREZ SANTOS
- Le texte du projet de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission du co-gérant
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

MP JP MB JB

PREMIERE RESOLUTION – DEMISSION DU CO-GERANT

L'assemblée générale constate la démission de Monsieur José Maria PEREZ SANTOS demeurant 106 rue Emile Morlot, 02310 CHARLY SUR MARNE.

Monsieur Jacques BRICOGNE reste dès lors seul gérant.

Monsieur Jacques BRICOGNE a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions et qu'il n'existait aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

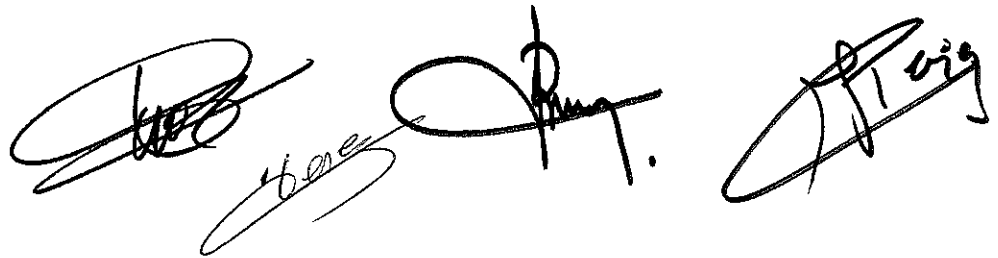
DEUXIEME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par et les associés présents.



CERTIFIE SINCERE
ET CONFORME

MP JP MB JB